



**Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du  
Plan climat et du Plan d'affectation des terres**

---

## Communiqué de presse

---

### **Le Gabon reçoit un premier paiement pour la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> grâce à l'accord historique de CAFI**

**Libreville, le 22 juin 2021** – Le Gabon est le premier pays d'Afrique à recevoir un paiement basé sur les résultats pour la réduction de ses émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ce premier paiement, a hauteur de 17 millions de dollars américains, est effectué dans le cadre de l'accord historique signé avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), un fonds multi-bailleurs géré par les Nations unies, en 2019 portant sur 150 millions de dollars américains sur dix ans.

Après que des experts indépendants ont vérifié les résultats obtenus par le Gabon en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts (provenant principalement des activités forestières), ce paiement récompense le Gabon pour les réductions réalisées en 2016 et 2017, par rapport aux niveaux d'émission annuels de 2006 à 2015. Lors d'un événement de haut niveau organisé mardi, M. Sveinung Rotevatn, Ministre norvégien du climat et de l'environnement, a déclaré au nom de CAFI :

« C'est la première fois qu'un pays africain est récompensé pour avoir réduit les émissions liées aux forêts au niveau national. Il est extrêmement important que le Gabon ait fait ce premier pas. Le pays a démontré qu'avec une vision, un dévouement et un dynamisme fort, des réductions d'émissions peuvent être réalisées dans la forêt du bassin du Congo. »

Le Gabon montre l'exemple en maintenant son statut de pays à haut couvert forestier et faible déforestation (HFLD). L'approche de la gestion forestière du pays est solide et repose sur des bases scientifiques. Malgré les faibles taux historiques de déforestation et de dégradation des forêts, le Gabon a été en mesure de réduire encore davantage ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Le fait d'être un pays à faible taux de déforestation signifie toutefois que le potentiel de réduction des émissions du Gabon est limité. Par conséquent, de nouveaux mécanismes tels que la méthodologie ART-TREES HFLD sont en cours de préparation pour les pays HFLD, afin de maintenir leurs faibles taux de déforestation.

---

Communication Gouvernementale

 : @CommunicationGOUVGA

 : Comgouv\_GA

 : Comgouv\_GA

 : communication.gouvernementale@gouv.ga



## Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres

Pour le Professeur Lee White, Ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des terres :

« Ce premier versement de l'Aide publique au développement (APD) correspond à la réduction de nos émissions historiques entre 2016 et 2017 au prix de 5 dollars la tonne, qui aidera à financer des projets de préservation des forêts tout en ouvrant la voie pour finaliser les systèmes qui permettront au Gabon de vendre officiellement des crédits carbone à l'avenir. La reconnaissance par CAFI de notre système de surveillance et de nos données est particulièrement encourageante dans la mesure où elle constitue une référence mondiale en matière de paiements REDD+. Nous travaillons avec nos partenaires pour développer des mécanismes de paiement qui nous permettront de stabiliser les forêts et d'inverser la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays HFLD, plutôt que de simplement ralentir (ou réduire) la déforestation, » a-t-il déclaré.

Le Gabon et CAFI ont convenu que ce premier versement sera consacré à des activités qui permettront de continuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à des investissements dans la foresterie communautaire, à savoir la recherche scientifique, les pratiques de gestion forestière, les zones protégées et les capacités du gouvernement. L'objectif est d'améliorer les revenus, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés au Gabon.

Depuis 20 ans, le Gabon a préservé une grande partie de sa forêt tropicale vierge en créant 13 parcs nationaux, dont l'un est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ses forêts absorbent un total de 140 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année, ce qui équivaut au retrait de 30 millions de voitures de la circulation dans le monde. Le Gabon a également fait des progrès significatifs dans la gestion durable de ses ressources en bois en dehors des parcs, avec l'ambition de faire en sorte que toutes les concessions forestières soient certifiées FSC. La forêt couvre plus de 88% de son territoire, et les taux de déforestation sont constamment bas (moins de 0,08%) depuis 1990. Les forêts gabonaises abritent une faune et une mégafaune vierges, dont 60 pour-cent des éléphants de forêt, considérés comme les "architectes" ou les "jardiniers" de la forêt pour leur rôle dans le maintien d'écosystèmes sains et récemment inscrits sur la liste des espèces en danger critique d'extinction.

**FIN**

---

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

🐦 : Comgouv\_GA

●● : Comgouv\_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga